

# Promenade de mer





Le projet de requalification de la promenade de mer vise à faire de la plus belle plage d'Europe un lieu encore plus ouvert, apaisé et attractif. La Ville porte une attention particulière à la préservation des différentes ambiances des quartiers traversés. Au programme ? Plus de place pour les mobilités douces et un parcours animé, jalonné par des lieux fédérateurs, supports de nouveaux usages pour tous (habitants, touristes, professionnels...) et adapté à chaque secteur composé de 6 esplanades.

Le projet



## Les objectifs du projet

Les premières études menées depuis 2019 ont permis de définir les quatre grands objectifs du projet :

-  **Favoriser les mobilités douces et actives** (vélo, piéton, navette électrique...) en rééquilibrant le partage des usages ;
-  **Valoriser le végétal** en révélant la présence de la « ville-jardin » au bord de l'océan ;
-  Créer de **nouveaux espaces de convivialité** et promouvoir une diversité de service et d'activités ;
-  **Concevoir des aménagements innovants** et répondant aux défis de la transition écologique.

## Revoir la réunion publique du 05 août 2022

Découvrez en vidéo l'essentiel de la présentation faite lors de la grande réunion publique qui a rassemblé plus de 600 personnes à Atlantia le 5 août dernier.

# Le projet en images



## Webcam

## Travaux tranche 1 - phase 1

Les derniers avancements



















Réaménagement de l'émissaire Mazy



## Réaménagement de l'émissaire Mazy

Construit en juin 1936, l'émissaire de Mazy subit des problèmes d'ensablement réguliers, nécessitant un réaménagement pour le bon écoulement des eaux pluviales.

<https://www.labaule.fr/promenade-de-mer?>

# L'ensablement du ruisseau Mazy

Situé sur le territoire de La Baule-Escoublac, le ruisseau de Mazy collecte les eaux pluviales du bassin versant amont, représentant une surface totale d'environ 220 hectares. Le débouché en mer de ce ruisseau est assuré par un exutoire (ou émissaire) positionné sur la plage, face à l'avenue de Lyon.

Les problèmes d'ensablement régulier dûs aux mouvements sédimentaires de la plage tendent à s'accroître depuis 2014 et provoquent la surcharge du réseau en amont.

## Le projet s'organise autour de 3 enjeux

1. **Limitier les risques d'inondations.** Les travaux prévus comprennent : la reconstruction de l'ouvrage existant ; sa prolongation en mer ; un renforcement de la capacité d'exutoire en augmentant le diamètre de l'ouvrage
2. **Améliorer la sécurité de l'ouvrage.** Protection par un caisson bardé en bois.
3. **Diminuer l'impact visuel de l'ouvrage** et faciliter son insertion dans son environnement : bardage en bois, ensablement autour de la structure

## Le détail des travaux :

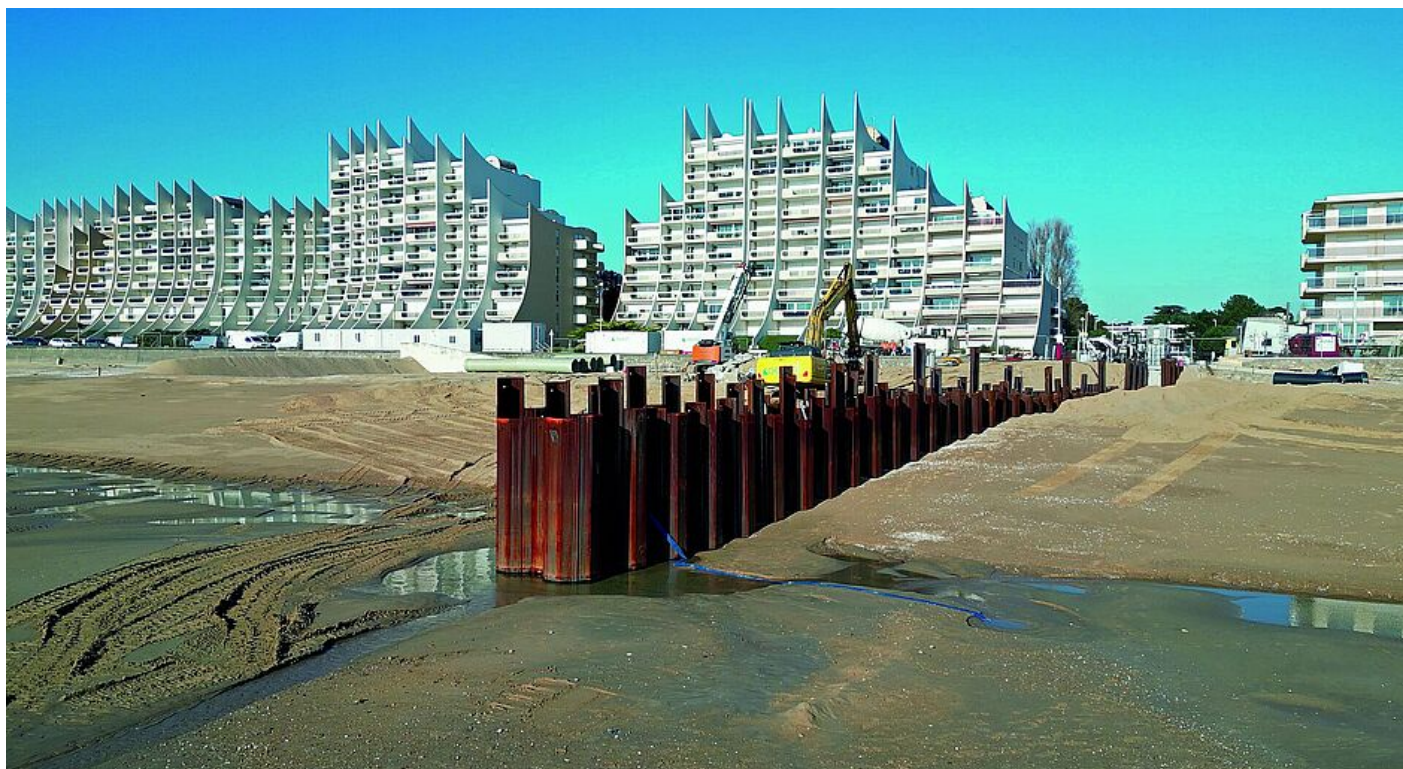
### Réalisation des travaux :

- > Maître d'ouvrage : **Ville de La Baule-Escoublac**
- > Maître d'œuvre : **Artelia**
- > Travaux réalisés par : **Charier GC**

**Coût des travaux :** 730 000€ HT

**Financement :** Ville de La Baule-Escoublac à 100%.

**Durée prévisionnelle :** Jusqu'au printemps 2023.



# Travaux de voirie : Boulevard de l'océan, de l'avenue de Lyon à l'avenue Saint Saëns (côté mer uniquement)

Des travaux préliminaires à l'aménagement de la promenade de mer sont nécessaires. Une partie des enrobés du secteur concerné recevra un traitement spécifique.

## Retrait des enrobés

Les travaux de voirie ont pour objet le retrait des enrobés et la mise en œuvre de chaussées provisoires préalablement aux travaux d'aménagement de la promenade de mer. Compte tenu du caractère spécifique de ces futurs travaux, les lieux seront sécurisés et des déviations mises en place. La Ville de La Baule-Escoublac, soucieuse de de l'environnement et de l'impact que représentent des travaux, prend toutes les précautions nécessaires pour assurer la tranquillité de tous afin de limiter les désagréments liés à ceux-ci.

## Circuler pendant les travaux

- > **En voiture** : Afin d'assurer la sécurité de ce chantier des déviations sont mises en place par les rues parallèles au boulevard de l'Océan : à savoir les avenues des Améthystes, des Saphirs et des Topazes (voir plan au dos). **Le stationnement sera interdit dans ces avenues le temps des travaux** .
- > **À vélo et à pied** : **L'accès à la zone sera strictement interdit** . À vélo, vous êtes invités à suivre les déviations. À pied, vous êtes invités à changer de trottoir
- > **En transport commun et scolaire** : La continuité du service est assurée pour la ligne 13, ainsi que pour le transport scolaire.



Consultez les reports d'arrêts sur le site internet [lilapresquile.fr](http://lilapresquile.fr)

Pour plus d'informations contactez les services de Lila Presqu'île :

- 02 40 620 620

- [lila.presquile@lilapresquile.fr](mailto:lila.presquile@lilapresquile.fr)

## Le détail des travaux :

### Réalisation des travaux :

> Maître d'ouvrage : **Ville de La Baule-Escoublac**

> Maître d'œuvre : **Colas**

> Travaux réalisés par : **Colas**

**Coût des travaux : 694 283€ HT**

**Financement :**

> Ville de La Baule-Escoublac

> Co-financé par la Région Pays de la Loire et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER REACT EU)

**Durée prévisionnelle : du 9 au 31 mai 2023**



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION  
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
Financement dans le cadre de la Réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



Travaux de voirie : Boulevard de l'océan, de l'avenue de Lyon à l'avenue Saint Saëns (côté immeubles) ^

## Travaux de voirie : Boulevard de l'océan, de l'avenue de Lyon à l'avenue Saint Saëns (côté immeubles)

Des travaux préliminaires à l'aménagement de la promenade de mer sont nécessaires. Une partie des enrobés du secteur concerné recevra un traitement spécifique.

### Retrait des enrobés

Les travaux de voirie ont pour objet le retrait des enrobés et la mise en œuvre de chaussées provisoires préalablement aux travaux d'aménagement de la promenade de mer. Compte tenu du caractère spécifique de

<https://www.labaule.fr/promenade-de-mer?>

ces futurs travaux, les lieux seront sécurisés et des déviations mises en place. La Ville de La Baule-Escoublac, soucieuse de de l'environnement et de l'impact que représentent des travaux, prend toutes les précautions nécessaires pour assurer la tranquillité de tous afin de limiter les désagréments liés à ceux-ci.

## Circuler pendant les travaux

- **En voiture** : Afin d'assurer la sécurité de ce chantier des déviations sont mises en place par les rues parallèles au boulevard de l'Océan : à savoir les avenues des Améthystes, des Saphirs et des Topazes (voir plan au dos). **Le stationnement sera interdit dans ces avenues le temps des travaux, ainsi que sur la promenade de mer.**
- **À vélo et à pied** : **L'accès à la zone sera strictement interdit**. À vélo, vous êtes invités à suivre les déviations. À pied, vous êtes invités à changer de trottoir
- **En transport commun et scolaire** : La continuité du service est assurée pour la ligne 13, ainsi que pour le transport scolaire.

Consultez les reports d'arrêts sur le site internet [lilapresquile.fr](http://lilapresquile.fr)

Pour plus d'informations contactez les services de Lila Presqu'île :

- 02 40 620 620

- [lila.presquile@lilapresquile.fr](mailto:lila.presquile@lilapresquile.fr)

## Le détail des travaux :

### Réalisation des travaux :

- Maître d'ouvrage : **Ville de La Baule-Escoublac**
- Maître d'œuvre : **Colas**
- Travaux réalisés par : **Colas**

### Coût des travaux :

### Financement :

- Ville de La Baule-Escoublac

**Durée prévisionnelle** : du 25 septembre au 24 novembre 2023



VILLE DE  
**La Baule**  
ESCOUBLAC

**VILLE DE LA BAULE**  
Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75



LES  
PLUS  
BELLES BAIES  
DU MONDE